

# Pas de fermetures d'écoles sans l'aval des maires ? La situation dans l'Eure et en Seine-Maritime - Société

6-8 minutes

Pas de fermetures d'écoles ou d'hôpitaux d'ici 2022 sans l'accord des maires : de « *l'enfumage* » pour **Sébastien Jumel**. Le député PCF de Seine-Maritime ne croit pas du tout en cette annonce d'Emmanuel Macron, faite à l'issue du Grand débat.

Et pour cause, concernant les fermetures d'école : « *C'est déjà dans la loi. On ne peut pas fermer une école, un collège ou un lycée sans l'aval de la collectivité territoriale concernée. Il faut une délibération. On a un président La Palice : il dit ce qu'il y a dans la loi. Et en disant ça, il renvoie la patate chaude aux maires.* »

Le président a ajouté, lors de sa conférence de presse le 25 avril : « *Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de réorganisation, elles sont parfois indispensables. Ça veut dire qu'il n'y aura plus de disparition, comme on l'a trop vécu* », sans consensus local.

## Moins de fermetures à la rentrée

Sur le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr), on peut lire : « *La création et l'implantation d'une école (choix de la localisation, construction, aménagement de locaux), ainsi que la suppression d'une école, relèvent d'une décision du conseil municipal.* » **Olivier Wambecke**, directeur académique de Seine-Maritime, explique le processus : « *l'inspecteur d'académie répartit les emplois dans les écoles. On parle de fermeture parfois parce que l'inspecteur d'académie reprend le dernier poste dans cette école. Mais techniquement il ne ferme pas l'école. À l'issue, si le maire a la compétence scolaire, le conseil municipal doit délibérer, pour acter, il ne faut pas être hypocrite et dire décider, la fermeture* ».

« *Quand j'ai reçu le courrier en mars, l'inspecteur d'académie disait, en substance, on retire un poste d'instituteur, mais on ne*

*ferme pas l'école. Mais que peut-on faire ? Embaucher nous-même un professeur privé pour empêcher sa fermeture ? »*, relève **Jean-Luc Cosquer**, maire de **Brémontier-Merval**. Lui a failli voir l'école de son village, une classe unique CM1-CM2, fermer à la rentrée dernière. En avril 2018, l'élu avait reçu un courrier de l'Inspection académique annonçant la suppression de l'école (dans un regroupement) pour la rentrée 2018 « *sans concertation préalable* », racontait Jean-Luc Cosquer dans nos colonnes en septembre dernier. Après un recours, le tribunal administratif avait in extremis annulé le retrait de poste.

La classe accueille 25 élèves cette année.

Mais pour Brémontier-Merval, ce n'est pas fini, le ministère de l'Éducation nationale a fait appel de la décision du tribunal administratif. La date de l'audience devant la cour d'appel administrative de Douai n'est pas encore connue. Quatre autres communes seinomarines sont concernées par un tel recours : Longroy, Criquebeuf-en-Caux, Écrainville et Goderville.

Un choix qui n'en est pas un. C'est aussi le point de vue de **Mélanie Boulanger**, maire socialiste de **Canteleu**. Le conseil municipal a voté à l'unanimité, en mars, la fermeture de l'école Hector-Malot. En raison de baisses d'effectifs, trois postes d'enseignants sont supprimés à la rentrée de septembre. La perspective d'une école avec deux classes de quatre niveaux a conduit certains parents à vouloir changer leur enfant d'école. « *Le risque était alors de ne plus avoir qu'une classe allant de la maternelle au CM2, ce qui n'est pas bon pour l'émulation des enfants. En milieu rural, les écoles avec classe unique permettent de conserver du lien social. Mais en ville si on peut avoir autre chose, c'est mieux.* » Le transfert des élèves du secteur vers l'école Pierre-Curie de Bapeaume a donc été acté. « *Je suis scandalisé par les propos d'Emmanuel Macron. C'est trop facile de dire que la fermeture est de la responsabilité des maires. Nous, n'avons pas eu le choix, nous avons été mis devant le fait accompli. C'est un faux choix La fermeture est assumée, mais pas voulue. Quand on est maire, on a beaucoup de responsabilités et peu de pouvoir.* »

En Seine-Maritime, en 2018, dix-huit écoles ont fermé, treize en 2017 et 2018. « *2019 marque déjà une première inflexion significative, car il n'y a que cinq fermetures prévues* », indique

Olivier Wambecke. Une fermeture d'école « *est l'expression de l'évolution démographique défavorable et la réorganisation du tissu scolaire* ». Parmi les cinq programmées à la rentrée prochaine, quatre font partie d'un regroupement pédagogique. La classe est alors déplacée dans un autre établissement du regroupement. Parfois « *cela fait suite à une fusion en tissu urbain par exemple, dans ce cas, ce n'est pas vraiment une fermeture* », nuance le directeur académique.

Dans l'Eure, vingt-huit écoles ont fermé au cours des trois dernières années. « *L'ensemble de ces fermetures a été décidé avec l'accord des élus* », souligne le rectorat. « *Il faut qu'il y ait moins de fermetures non consenties, c'est dans l'esprit de ce qu'a dit le président* », indique le directeur académique.

« *Empêcher les fermetures d'école n'empêchera pas de fermer des classes* », regrette Sébastien Jumel. « *Pour les classes, c'est forcément différent. Aucun ministre de l'Éducation ne pourrait vous dire qu'il n'y a jamais de fermeture de classes. Si on ne ferme pas de classes, on crée des inégalités, il y a des disparités* », affirmait **Jean-Michel Blanquer**, le ministre de l'Éducation nationale, le samedi 27 avril sur France info.

### **Fermetures de services**

« *Pour les hôpitaux, ça peut être une avancée éventuellement. Mais ça n'empêchera pas les fermetures de services. D'ailleurs, Emmanuel Macron avait entamé le Grand débat à Grand-Bourgtheroulde, en confirmant la fermeture de la maternité de Bernay* », pointe du doigt Sébastien Jumel.

Si Emmanuel Macron ne souhaite pas de fermetures d'établissements, il n'écarte pas la fermeture de certains services. Ainsi, lors de la présentation de la réforme de la santé, le 18 septembre 2018, il avait précisé que « *chaque hôpital devra se concentrer sur les soins sur lesquels il est le plus pertinent* » et que « *certaines activités devront fermer à certains endroits quand certains plateaux techniques, sous-utilisés, deviennent dangereux* ».

Avec cette réforme, les hôpitaux seront désormais classifiés en trois niveaux : les hôpitaux chargés du soin de proximité, ceux chargés des soins spécialisés et les soins ultra-spécialisés dans

des plateaux techniques de pointe.

BONS PLANS

DIEPPE ROUEN LE HAVRE ELBEUF

Tous vos bons plans en Normandie sont sur

 **marché-privé.com**

Consulter

A banner advertisement for Marché-privé.com. The background is a scenic view of a city in Normandy at sunset, with a river and a church spire visible. The text is overlaid on the image. At the top left, it says 'BONS PLANS'. At the top right, it lists cities: 'DIEPPE ROUEN LE HAVRE ELBEUF'. The main text reads 'Tous vos bons plans en Normandie sont sur' followed by the logo and 'marché-privé.com'. A yellow button with the text 'Consulter' is located in the bottom right corner.